

**Séance du 7 avril 2026**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**L'an deux mille vingt-six, le sept avril, à 20 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**Date de convocation : 31 mars 2026**

**PRESENTS (37)**

**Délégués titulaires (37)** : Mme AGNOUX Fabienne, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BEYNE Bertrand, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CERDA Dominique, M. CHABANIER Vincent, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, Mme FORYS Claire, M. GROUSSET David, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, M. OLIVEIRA Mathieu, M. PETIT Christophe, M. PONS Clément, Mme RIVET Murielle, M. ROGER Étienne, Mme SUAU Marie-Laure, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse.

**Délégués suppléants** : /.

**ABSENTS EXCUSES**

Mme PAREL Audrey, M. ZANETTI Fernand.

**Pouvoirs (2)** :

Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,  
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à M. BRETTE Gérard.

**Secrétaire de séance** : Clément PONS.

**OBJET : Représentants à la Mission Locale de l'arrondissement de Tulle.**

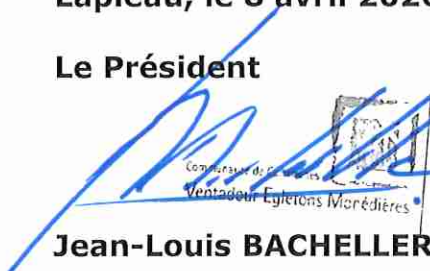
M. le Président informe le Conseil Communautaire que la Communauté de Communes adhère à la Mission Locale d'insertion des jeunes de l'arrondissement de Tulle depuis 2016. Les statuts de la Mission Locale prévoient que le Président de l'EPCI ou son représentant, ainsi qu'un délégué communautaire représentent la Communauté de Communes au sein de l'association. Il est donc nécessaire de désigner le représentant du Président, et le délégué communautaire.

Compte tenu de l'adéquation entre le nombre de candidat et le nombre de postes à pourvoir, le Conseil Communautaire prend acte de la désignation des délégués suivants :

- représentant du Président de l'EPCI : M. Jean-François GONCALVES,
- délégué communautaire : Mme Agnès AUDUREAU.

Extrait certifié conforme,  
Lapleau, le 8 avril 2026

Le Président

  
Carrefour de  
l'Épinette  
19550  
Lapleau  
05 55 27 69 26  
Jean-Louis BACHELLERIE

REÇU LE  
08 AVR. 2026  
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)